

LE SITE ASTIR-CAPITAL.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site proposait notamment de placer des fonds dans un livret rémunéré à 4.26 % ou dans la biotechnologie. Il s'agit selon la FCA d'un clone frauduleux.

Le site internet :

Il a été créé le 25/09/2020. Nous publions le whois :

<http://www.whois-raynette.fr/whois/astir-capital.com>

Nos recherches :

Le site n'est plus accessible à la date de nos recherches. Nous avons toutefois pu recueillir des informations que nous vous communiquons ci-après.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 01 89 16 05 37

Le numéro 44 20 36 70 46 03

Le numéro 09 71 07 76 00

Ce numéro s'inscrit dans une série intéressante :

dubois-conseils	09 71 07 75 88
astir-capital.com	09 71 07 76 00
cabinet-paradisi.com	09 71 07 76 04
ventiga-capital.com	09 71 07 76 04
exception-capital.com	09 71 07 76 04
armira-capital.com	09 71 07 76 04

Le numéro 09 71 07 78 33

Ce numéro s'inscrit dans une série intéressante

london-court.com	09 71 07 78 26
rx-securities.com	09 71 07 78 26
srprisk.com	09 71 07 78 31
astir-capital.com	09 71 07 78 33
london-court.com	09 71 07 78 42

Les produits :

Le site proposait d'investir dans les produits suivants :

- Un livret à 4.26 %
- La biotechnologie

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 2573 3000 0100 0000 1679 667 ouvert à la banque any time

Les informations juridiques :

Ce site est un clone frauduleux du site astircapital.com. Il fait l'objet d'une alerte de la FCA :

<https://www.fca.org.uk/news/warnings/astir-capital-advisors-clone-fca-authorized-firm>

Il a été usurpé le nom de la société astir capital advisor.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le VRAI site :

<https://astircapital.com/>

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les

liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

